

LA COSI-BENIN POURSUIT SA PROFESSIONNALISATION



La COSI-Bénin a organisé, du 30 Novembre au 06 Décembre 2015 à Bénin Diaspora Hôtel de Ouidah, au profit de son personnel et de ses Fédérations sectorielles, un séminaire atelier de formation sur les outils de gestion financière et comptable. Ce séminaire a été soutenu par la CNV I.

«Cadre de Gestion Financière des Projets de la CNV Int. », tel est le thème autour duquel la COSI-Bénin et ses Fédérations sectorielles ont été formés fin novembre et début décembre 2015. Assuré par l'équipe du Bureau Conseil Projets Afrique CNV Int. dont le siège est à Cotonou (Timothée BOKO,

Responsable de Projets Afrique & Vivianne DOSSOU-YOVO, Responsable administrative et financière), il a surtout permis de mettre tout le système financier et

« L'ADOPTION DES PRINCIPES DU CGFP/CNV INT. EST UNE CONDITION ESSENTIELLE POUR LA PROFESSIONNALISATION DE LA COSI BENIN ET DES FEDERATIONS SECTORIELLES. »

comptable de la COSI-Bénin, que ce soit au niveau confédéral ou au niveau fédéral au même niveau d'information afin de répondre aux exigences de

son partenaire privilégié. Etaient présents au niveau confédéral le Secrétaire Général, le Trésorier Général, le Secrétaire à l'Education Ouvrière et à la Formation, les commissaires aux comptes et le personnel technique de la COSI-Bénin composé du Chargé de Programme, de la Comptable et de la Secrétaire caissière. Quant aux neuf fédérations

UN PLAN DE SUIVI ELABORE

Afin de mieux évaluer l'opérationnalisation desdits engagements et de mieux apprécier la plus-value de cette formation, il a été mis en place un plan de suivi accompagné d'un calendrier précis. Rappelons que cette formation s'inscrit également dans le cadre du suivi des conclusions de l'analyse organisationnelle de la COSI-Bénin réalisée il y a quelques années et dont l'objectif à terme est de faire de la COSI-Bénin, une Confédération véritablement professionnelle.

sectorielles, elles étaient représentées, chacune, par son Secrétaire général et son Trésorier général. Après la brève cérémonie d'ouverture marquée essentiellement par les allocutions du Responsable de Projets de la CNV International M. BOKO Timothée et le Secrétaire Général de la COSI-Bénin Noel CHADARE, place a été faite aux travaux meublés par huit modules de formation. Il s'agit du Cadre de Gestion Financière de Projets (CGFP) de la CNV I., de la Planification et de la Budgétisation, des Règles applicables en matière de gestion de la banque et de la caisse, de l'Organisation des pièces justificatives, de l'Audit et contrôle de gestion, des

Règles de base pour l'élaboration des Rapports Financiers, de la Gestion des Risques et de la Fraude. Après des présentations sommaires sur le contenu de chaque module, des exercices pratiques ont permis aux participants de mieux maîtriser les notions et outils qui aideront à l'amélioration du système financier et comptable de la COSI-Bénin et de ses fédérations sectorielles. Ce, d'autant que le Cadre de Gestion Financière et de Projets (CGFP) mis en place est un cadre dont l'objectif va bien au-delà des simples exigences liées au partenariat avec la CNV International. Il vise à outiller suffisamment les Organisations Partenaire afin

qu'ils puissent diversifier leur partenariat. Il faut dire qu'au terme de cette semaine entière d'intenses travaux, les participants ont été fortement édifiés et ont dit leur satisfaction globale aussi bien concernant le contenu et les performances pédagogiques des formateurs que par rapport aux nouveaux horizons qui s'ouvrent désormais à eux. Ils se sont par conséquent engagés à opérer les réformes nécessaires en leur sein afin que la mise en place des outils du CGFP soit une réalité.

Calixte ADIYETON (Chargé de Programme)